

# **AVIS**

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 25 septembre 2024, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 40, rue du Soleil à Helmsange :

## **Stationnement interdit**

Le stationnement est interdit le lundi 30 septembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au samedi 05 octobre 2024 à 17.00 heures, dans la rue du Soleil, des deux côtés, sur le tronçon longeant la maison numéro 40, sur 2 emplacements, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

## **Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)**

Du lundi 30 septembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au samedi 05 octobre 2024 à 17.00 heures, l'accès du tronçon du trottoir de la rue du Soleil, du côté des maisons avec les numéros pairs, le long de la maison numéro 40, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros impairs.

## **Contournement obligatoire (signal D, 2)**

Le lundi 30 septembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au samedi 05 octobre 2024 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée devant la maison numéro 40, rue du Soleil, ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs doivent passer du côté de l'obstacle suivant la direction indiquée par la flèche du signal.

## **Priorité à la circulation venant en sens inverse (signal B,5)**

Le lundi 30 septembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au samedi 05 octobre 2024 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue du Soleil longeant la maison numéro 40 ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs qui montent la rue du Soleil doivent céder le passage à ceux qui viennent en sens inverse et il leur est interdit de s'engager dans le passage étroit tant qu'il n'est pas possible de traverser ledit passage sans obliger les conducteurs venant en sens inverse à s'arrêter.

## **Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse (signal B,6)**

Le lundi 30 septembre 2024 de 07.00 heures jusqu'au samedi 05 octobre 2024 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée devant la maison numéro 40 rue du Soleil ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs qui descendent la rue du Soleil ont la priorité de passage par rapport aux conducteurs venant en sens inverse.

Walferdange, le 26 septembre 2024.

Le Secrétaire,

  
Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,

  
François Sauber